



AID'FI ADAPT

FINANCEMENT SOLIDAIRE
DU RESTE À CHARGE

Ludovic Girouard
Fondateur en situation de handicap

Pour que l'autonomie ne dépende plus du portefeuille.

Sommaire

Le problème

- 3 NOTRE MISSION
- 4 NOTRE OBJECTIF
- 5 NOTRE CONSTAT
- 6 TÉMOIGNAGES
- 7 POURQUOI AID'FI ADAPT

La solution

- 8 NOTRE SOLUTION
- 9 NOTRE ORGANISATION
- 10 NOS ENGAGEMENTS
- 11 NOS BESOINS ESTIMÉS

La confiance

- 12 NOTRE SÉCURITÉ
- 13 GOUVERNANCE
- 14 KPIS – NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les chiffres

- 15 PRÉVISIONNEL ANNÉE 5 (rythme de croisière)
- 16 IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La vision

- 17 NOTRE VISION POUR LA SUITE
- 18 NOTRE DÉPLOIEMENT
- 19 AILLEURS, C'EST COMMENT ?

L'action

- 20 NOUS RECHERCHONS
- 21 AID'FI ADAPT, C'EST...
- 22 NOUS CONTACTER
- 23 GLOSSAIRE

Notre mission

Financer le reste à charge des personnes handicapées ou âgées en perte d'autonomie pour :

- Adapter leur logement
- Adapter leur véhicule
- Acquérir des aides techniques et matérielles



Notre objectif

**PERMETTRE À CHACUN
DE RESTER CHEZ SOI,
AUTONOME ET DIGNE.**



Notre constat

1

6 MILLIONS DE PERSONNES CONCERNÉES

2

40 % RENONCENT À S'ÉQUIPER FAUTE DE MOYENS

3

RESTE À CHARGE MOYEN ENTRE 20 ET 25 %

4

PARCOURS ADMINISTRATIF : COMPLEXE ET DÉCOURAGEANT

5

57 % DES PERSONNES HANDICAPÉES VIVENT DANS UN MÉNAGE MODESTE

6

26 % VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ (des 15-59 ans)

Sources : CNSA – Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale 2024

DREES, Handicap en chiffres / Niveau de vie et pauvreté monétaire, édition 2023–2024 (données 2021)

Ce manque d'équipement engendre un isolement massif : impossibilité de travailler, faire ses courses ou simplement sortir.

TÉMOIGNAGES

"Tout cela aurait pu être évité."

Cette femme, atteinte d'une maladie dégénérative, s'est vu refuser la PCH. Elle avait besoin d'une aide technique pour se déplacer, mais les 8 200 € de reste à charge rendaient l'achat impossible. Isolée, elle a sombré dans la dépression. Après plusieurs semaines d'hospitalisation, elle est aujourd'hui suivie par un psychologue. Tout est pris en charge par la sécurité sociale. Pourtant, un simple financement aurait suffi.*

"Elle voulait juste rester chez elle, avec son chat."

Cette personne âgée ne souhaitait pas quitter sa maison. Elle aimait ses animaux, son jardin, son quotidien. Mais elle n'a pas pu financer les 3 700 € nécessaires pour rendre son logement accessible. Elle a dû intégrer un EHPAD contre son gré. Elle a pleuré tous les jours. Elle est décédée quelques mois plus tard. L'établissement a été partiellement financé par des aides publiques. Ce départ aurait pu être évité.*

"Il grimpait les escaliers à la corde."

À 83 ans, il utilisait une corde à nœuds pour monter à l'étage. Sa chambre et sa salle de bain étaient là-haut. Un monte-escalier aurait coûté 4 300 € en reste à charge. Il n'a pas pu payer. Il a fini par vendre sa maison. Depuis, il mange peu, dort mal, multiplie les visites médicales et prend des traitements qu'il n'avait jamais eus. Ces soins sont financés par la collectivité. Là encore, tout cela aurait pu être évité.

**Et ce ne sont que quelques exemples... Derrière chaque dossier, il y a une vie.
Aid'Fi Adapt existe pour que plus aucun parcours ne finisse ainsi.**

Pourquoi Aid'Fi Adapt ?

Contexte

Notre président est depuis plusieurs années en situation de handicap. Ce n'est pas une fin en soi, il voulait continuer à être actif.

Son corps ne répondant plus comme il le souhaitait, il s'appuya sur son intellect pour trouver une activité. Il réfléchit à une action de courtage en prêt spécifique aux personnes en situation de handicap pour financer les aménagements ou le matériel.

L'étude du marché potentiel, démontra qu'un nombre important de foyer ne peuvent s'équiper faute de moyen financier suffisant, plus question alors de faire payer un service. Il approfondit ses recherches pour comprendre pourquoi tant de foyers renoncent !

La raison : le niveau de vie des personnes en situation de handicap inférieur à 800€/mois !

Le vide identifié

Comment ça fonctionne aujourd'hui : Une personne en situation de handicap ou une personne âgée en perte d'autonomie doit faire un dossier auprès de la MDPH*. Cela représente environ 6 millions de français.

Ce dossier va ouvrir des droits à la PCH*, si le handicap est supérieur à 80% (catégorie 3) ou si plus de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1 à 4). Il y a environ 500 000 droits à la PCH hors aide humaine pour 12,7 millions de droits ouverts (tout confondu : Carte priorité, carte stationnement, RQTH*, AAH*, AEEH*, etc.)(source CNSA).

En 2023, les PCH pour l'aménagement d'un habitat, d'un véhicule, ou d'une aide technique, représentent 1949 demandes pour un montant de 2,5 millions d'euros, chiffre stable par rapport à l'année précédente (1809 pour 2,45 millions), sachant que 25% des demandes sont rejetées et qu'il reste 25% de reste à charge. Ces personnes peuvent ensuite faire une demande de prise en charge de tout ou partie du reste à charge auprès du Fond De Compensation de chaque MDPH.

Mais qu'existe t'il pour les personnes en invalidité catégorie 2 (entre 50 et 79,9% de taux d'incapacité) qui ne sont pas ou plus en mesure de travailler et dont les ressources moyennes sont inférieures à 800€/mois ? Rien ! Enfin presque, certaines associations de malades peuvent les aider s'ils sont atteints d'une maladie couverte par ces associations, et là encore le nombre de prise en charge est très faible.

Alors certains "bidouillent" en créant des associations ou des cagnottes en ligne pour financer telle ou telle chose (démarche personnelle), certains demandent à leurs mutuelles, caisses de retraite, leurs CCAS*, leurs familles, leurs amis mais c'est à la marge.

Rien n'existe pour tous ! **Où est l'égalité devant l'autonomie ?**

Notre solution

UN MODÈLE SOLIDAIRE ET HYBRIDE



Fonds de dotation

- Collecte de dons privés (entreprises, fondations...)
- Redistribution à l'association



Association opérationnelle

- Étude des dossiers
- Commission d'attribution composée de professionnels du handicap et de l'autonomie
- Suivi des bénéficiaires

Notre organisation

Objectif : réduire les
frais de
fonctionnement

**Association
Aid'Fi Adapt**

Direction Association
Instruction des dossiers
Accompagnement des
bénéficiaires
Coordination de projet

Gestion conjointe

Direction de l'inclusion
Qualité

**Fonds de Dotation
Aid'Fi Adapt**

Direction du fonds
Mécénat
Relations publiques

Externalisation

Direction du personnel (RH)
Informatique & sécurité
Comptabilité & juridique
Audit qualité

Nos engagements

- RENDRE L'AUTONOMIE À CHACUN
- PROJET PORTÉ PAR UNE PERSONNE CONCERNÉE
- RECRUTEMENT PRIORITAIRE DE :
 - PERSONNES HANDICAPÉES
 - PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI
- MESURE DU HANDICAP/ DE LA PERTE D'AUTONOMIE SELON LES STANDARDS INTERNATIONAUX RECONNUS ET AMÉLIORÉS (GALI*)
- AUTONOMISATION DES DEMANDEURS



ACCOMPAGNÉ PAR L'INCUBATEUR ESS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (ATIS)



Nos besoins estimés

Besoin	Volume annuel	Budget estimé
Aides techniques	30.000 dossiers	9.6 M€
Aménagement du domicile	25.000 dossiers	6.6 M€
Aménagement du véhicule	950 dossiers	3.3 M€
Total	~56 000 dossiers	~20 M€



Source : MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

Sécurité et transparence

1. SÉCURITÉ TECHNIQUE DES DONNÉES

- Plateforme conforme au RGAA, sécurisée par SSL/TLS (https)
- Impossibilité de télécharger les données une fois envoyée.
- Hébergement chez un prestataire agréé HDS par le ministère de la Santé
- Respect strict du RGPD
- Utilisation de la signature électronique DocuSign validée par France Connect

2. CONTRÔLES INTERNES RENFORCÉS

- Personnel formé pour vérifier l'authenticité des justificatifs
- Accès aux données limité, traçable et différencié selon les rôles (comité, évaluateurs, gestionnaires) Matrice RACI*
- Audit et journalisation systématique des accès aux dossiers
- Contrôle de l'équité des décisions du comité d'attribution
- Double signature pour attribution des fonds
- Fonds versés aux entreprises intervenantes sur choix du bénéficiaire

3. GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET TRANSPARENTE

- Prévention active des conflits d'intérêts
- Déclarations annuelles d'intérêts obligatoires pour les membres
- Déclarations consultables en ligne, librement accessibles au public
- Une gestion désintéressée et transparente

Objectif : obtenir la reconnaissance d'utilité publique

Le conseil d'administration

Composition

Les 4 membres fondateurs à savoir :

1 personne en situation de handicap, ancien cadre supérieur dans la promotion immobilière

2 éducatrices spécialisées

*1 Adjointe administrative comptabilité en collectivité territoriale.
(Budget environ 85 millions d'€)*

A terme 15 personnes dont l'expérience et la motivation seront utiles à l'association.

Renouvellement par tiers tous les 2 ans

Création de collèges spécifiques pour chaque thème essentiel

Le comité d'attribution

Composition

Fondateur : personne en situation de handicap

Direction générale de l'association.

Educatrice spécialisée (25 ans d'expérience, aidante familiale)

Ergothérapeute (renouvellement tous les 3 ans)

Infirmier à domicile (renouvellement tous les 3 ans)

Représentant d'une association de malades (renouvellement tous les 3 ans)

Un salarié (renouvellement chaque trimestre, pour impliquer les collaborateurs)

Rôle

Représenter l'association

Déterminer les grandes orientations et

Mettre en œuvre la politique définie en Assemblée Générale

Gérer les moyens financiers

Assurer la supervision et la responsabilité de l'association pour garantir la fidélité à sa mission

Rôle

Déterminer le montant de l'aide en fonction de la trésorerie disponible

Garantir l'équité des décisions

Valider le bien-fondé des demandes

Argumenter les acceptations et les refus

Respecter statuts et procédures internes

Consigner toutes les décisions pour assurer traçabilité et transparence

Fréquence : Réunion mensuelle



Nos indicateurs de performance

Aid'Fi Adapt mettra en place un suivi rigoureux de son activité, tout au long de son déploiement.

Des indicateurs internes seront utilisés dès le lancement, puis consolidés par un organisme indépendant à moyen terme.

Suivi quantitatif et qualitatif principaux :

1. Volume de dossiers traités, répartis par tranche d'âge (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées)
2. Qualité du processus de dépôt : part des dossiers complets et conformes dès le premier envoi
3. Satisfaction des bénéficiaires et de leurs aidants (enquêtes régulières)
4. Taux d'utilisation réelle des aides financées, via un engagement écrit des bénéficiaires et des contrôles ponctuels
5. Montant moyen financé par secteur, pour assurer le suivi budgétaire et l'équilibre financier
6. Réduction constatée du reste à charge, pour mesurer l'impact social direct
7. Temps moyen de traitement d'une demande, indicateur clé d'efficacité opérationnelle
8. Taux de recours ou réclamations, pour identifier les points de friction à corriger
9. Nombre et typologie des financeurs, pour évaluer la dynamique partenariale et territoriale
10. Taux d'inclusion dans l'équipe Aid'Fi Adapt, en lien avec les engagements sociaux internes
11. Fiabilité du dispositif, à travers le taux de dossiers conformes et la détection d'éventuelles tentatives de fraude



Budget envisagé après 5 ans d'activité

Catégorie	Montant annuel	Commentaires
Ressources		
Dotations initiales et dotations	20 000 000 €	Capital non ou partiellement consommable
Revenus des placements	600 000 – 1 000 000 €	Rendement attendu (~3 à 5 %) des actifs financiers
Dons et legs supplémentaires	Variables	Apports ponctuels ou programmés
Total ressources disponibles	20 à 21 M€	
Emplois et charges		
Financement d'actions et projets	13 000 000 €	Aides directes, subventions attribuées aux bénéficiaires
Frais de fonctionnement	3 000 000 €	Gestion administrative et fonctionnement général
Frais de collecte et communication	1 000 000 €	Campagnes d'appel aux dons, marketing
Salaires et charges sociales	2 000 000 €	Postes clés
Développement, innovation et veille	500 000 €	Évaluation des projets, amélioration continue
Réserves & provisions	500 000 €	Garantie de pérennité et couverture des imprévus
Total emplois	20 000 000 €	
Résultat net prévisionnel	~0 €	Budget équilibré à viser



Impact Social et économique

Chaque € investi par Aid'Fi Adapt permettra d'éviter d'autre coût à la société plus important encore !



En reprenant nos témoignages :

Adaptation Logement :

Prise en charge par Aid'Fi Adapt : 3 700€
Coût évité (1 an EHPAD*) : 30 000€
Soit environ 8€ évités pour 1€ versé
Moyenne de vie en EHPAD 3 ans
soit 24€ évités pour 1€ solidaire !

Adaptation Technique :

Prise en charge par Aid'Fi Adapt : 1 500€
Coûts évités :
Hospitalisation : 5 000€/an
Suivi psychologique : 3 000€/an
Soit environ 5€ évités pour 1€ Solidaire !

Maintien à domicile :

Prise en charge par Aid'Fi Adapt : 5 000€ environ
Coûts évités + dignité préservée
économie collectivité de 20 à 48 000€
Soit environ de 4 à 100€ évités pour 1€ Solidaire !

Dans 5 ans environ 56 000 dossiers traités par an
Prise en charge par Aid'Fi Adapt : 20 Millions €
Coûts évités : 160 à 200 Millions€/an (EHPAD, Hospitalisation, suivi psy, ...)
Soit environ 10€ évités pour 1€ Solidaire !

Notre Vision

pour la suite ...

Aujourd'hui

Dans 3 à 5 ans

Dans 5 à 7 ans

Dans 7 à 10 ans

1

2

3

4

...

AID'FI ADAPT

Handicapés

3ème âge

Aidants

AID'OCCAS ADAPT

Récupération matériel

Remise en état

Revente France ou étranger

Location

AID'DOM ADAPT

Ménage

Repassage

Préparation des repas

Soin à la personne

AID'TRANS ADAPT

Accompagnement

Transport Médical

Transport exceptionnel

Transport à la demande

Créer des sources de revenus

Le déploiement

Une ambition nationale

- Le besoin est national, nous ne pouvons pas laisser des personnes sans solution selon leur région.
- Objectif : déploiement rapide à l'échelle du territoire français.

Un ancrage local en Gironde

- Première implantation prévue en Gironde
- Domiciliation à Libourne
- En cohérence avec l'engagement politique du 100 % inclusif

Un modèle digital et efficient

- Action centralisée via une plateforme sécurisée
- Limitation du nombre de bureaux et antennes physiques
- Optimisation des charges de fonctionnement



Comparatif par rapport à d'autres pays européens

Pays / Région	Domaines d'action clés	Reste à charge moyen (%)	Taux de renoncement (%)	Caractéristiques & observations principales
France	Aides à la mobilité, adaptations logement, assistance personnelle	26 % (CNSA 2024)	> 40 % (CNSA 2024)	PCH et aides locales existantes mais reste à charge significatif. Système complexe, inégalités territoriales, renoncements élevés.
Suède	Assistance à domicile, adaptations logement, aide personnelle	10–15 %	10–15 %	Financement public quasi-intégral. Assistance 24h possible, faible barrière financière, forte désinstitutionnalisation.
Pays-Bas	Budgets personnalisés, aides mobilité, adaptations	15–20 %	20 %	Budgets individuels encadrés, reste à charge maîtrisé.
Allemagne	Soins à domicile, aides mobilité, budgets personnels	20–25 %	25 %	Assurance sociale avec plafonds mensuels stricts. Reste à charge notable.
Espagne	Assistance à domicile, aide personnelle	25–30 %	Élevé, variable selon la région	Système régionalisé, fortes disparités. Rôle familial important, aides limitées dans la durée et le montant.
Pays nordiques (Danemark, Norvège, Finlande)	Soins et assistance 24h, adaptations logement	< 10 %	5–10 %	Modèle le plus généreux. Couverture universelle, quasi-absence de renoncement.

Aid'Fi Adapt vise à rapprocher la France des pays nordiques en ramenant le reste à charge < 10% et le renoncement < 10%.

Nous recherchons



PARTENAIRES FINANCIERS

FONDATIONS, MÉCÈNES,
FONDS...



SOUTIENS OPÉRATIONNELS

LOCAUX, COMPÉTENCES,
OUTILS...



**PARTENARIATS
STRATÉGIQUES
ASSOCIATIONS,
INSTITUTIONS,
COLLECTIVÉS..**

... et vous apportons en retour

Un véritable impact RSE, mesurable et valorisable dans vos communications.

Aid'Fi Adapt est prêt à agir. Il nous manque juste vous.

Aid'Fi Adapt, c'est :

Aid'Fi Adapt : pour que l'autonomie ne dépende plus du portefeuille.

- Une initiative solidaire
- Une réponse concrète à un vide dans la prise en charge
- Un impact humain, local et mesurable
- Et demain : un déploiement national progressif, dès que les moyens le permettront.





Merci pour votre attention !

Adresse : 47 Bvd de Quinault 33500 Libourne

E-mail : contact@aidfi-adapt.fr

Téléphone : 06 22 66 44 21

RENDONS ENSEMBLE LEUR AUTONOMIE À CELLES ET CEUX QUI CROIENT L'AVOIR PERDUE.

Glossaire

- **AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- **AEEH** : Allocation d'éducation d'enfant handicapé
- **ATIS** : Association Territoires et Innovation Sociale
- **CNSA** : Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie
- **EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **GALI** : Global Activity Limitation Indicator (Indicateur global de restriction d'activité)
- **HDS** : Hébergeur de Données de Santé
- **HTTPS** : HyperText Transport Protocol Secure (Protocole de Transfert Hypertexte Sécurisé)
- **KPIs** : Key Performance Indicator (Indicateur clés de performance)
- **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **OCDE** : Organisation de Coopération de Développement Economiques
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **PCH** : Prestation de Compensation du Handicap
- **RACI** : La matrice RACI est un outil de gestion de projet qui clarifie les rôles et responsabilités des membres d'une équipe, facilitant ainsi la communication et la coordination.
- **RGAA** : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
- **RGPD** : Règlement Général de la Protection de Données
- **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- **SSL** : Secure Sockets Layer (Couche de Sockets Sécurisée)
- **TLS** : Transport Layer Security (Sécurité de la couche de transport)

